

BONNES PRATIQUES ALARMES

PRESENTATION DES BONNES PRATIQUES ALARMES AFIN
DE BIEN REUSSIR SON INSTALLATION

- 1 REGLES A RESPECTER COMMUNES
- 2 REGLES A RESPECTER PARTICULIERES

1 REGLES A RESPECTER COMMUNES 1/2

BASSIN RECTANGULAIRE OU EN FORME SANS DEBORDEMENT :

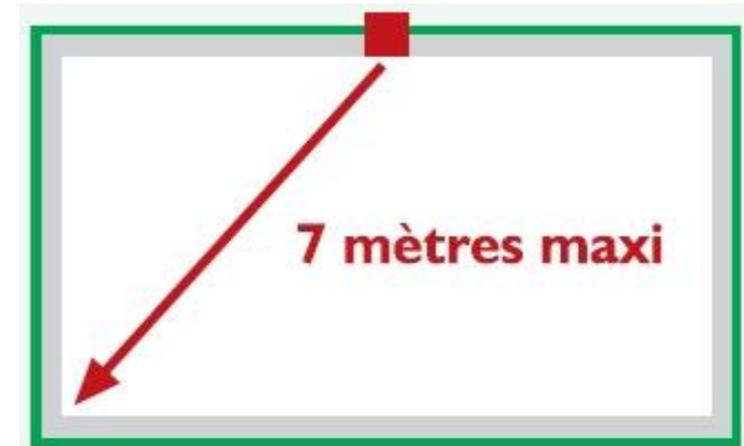
- L'alarme doit être positionnée **à moins de 7m de tout point de chute**.
- Les dimensions maximales pour un bassin rectangulaire sont de 5x10m, tous les autres cas doivent être étudiés afin de déterminer la position et le nombre de systèmes de sécurité à mettre en place.
- Au delà de 2 alarmes sur un même bassin, il est préférable d'opter pour un autre système de sécurité.

BASSIN AVEC DEBORDEMENT :

- Il est nécessaire de respecter la règle précédente.
- L'alarme doit être positionnée à moins de 3m du débordement.

PISCINE OU BASSIN INADAPTES :

- Piscine hors sol autoporteuse ou à paroi souple
- Piscine sans margelle
- Piscine miroir ou certaines piscines à débordement
- Piscine avec une plage immergée ou en pente douce (nécessite un système de sécurité complémentaire)
- Mares, étangs, fontaines, barbotières, bassin à poissons, espaces aquatiques,...



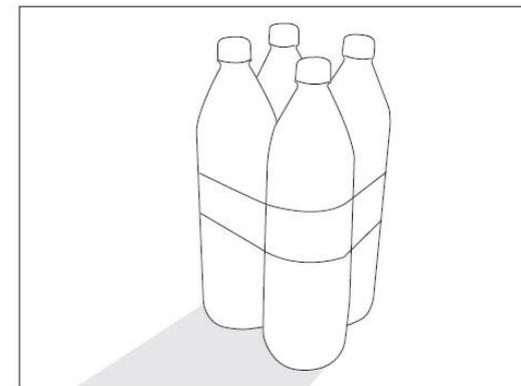
1 REGLES A RESPECTER COMMUNES 2/2

INCOMPATIBILITES D'INSTALLATION OU D'UTILISATION:

- Avec un système de nage à contre courant ou filtration à fort débit ; la réactivation de l'alarme ne pourra pas se produire.
- Avec certains robots de nettoyage ; ils créent beaucoup de remouls.
- Avec une bâche à bulles.
- En période de gel ou lorsque la piscine est partiellement vidée.
- Le système de sécurité doit être audible depuis le lieu de résidence et il est nécessaire de pouvoir intervenir en moins de 3 minutes. Si cela est disponible, il faut utiliser un report de sirène.

SYSTÈME PERTURBATEUR, REACTIVATION DIFFICILE:

- L'alarme doit être éloignée des skimmers et des buses de refoulement.
- Les buses de refoulement doivent être dirigées vers le bas et non vers le haut ou en direction de l'alarme.
- L'alarme doit être fixée sur un support en dur et non flexible (type margelle en bois).
- La proximité d'une voie ferrée, d'une voie à grande circulation créant des vibrations.
- Le vent fort, surtout en rafales.



TESTS DE CHUTES :

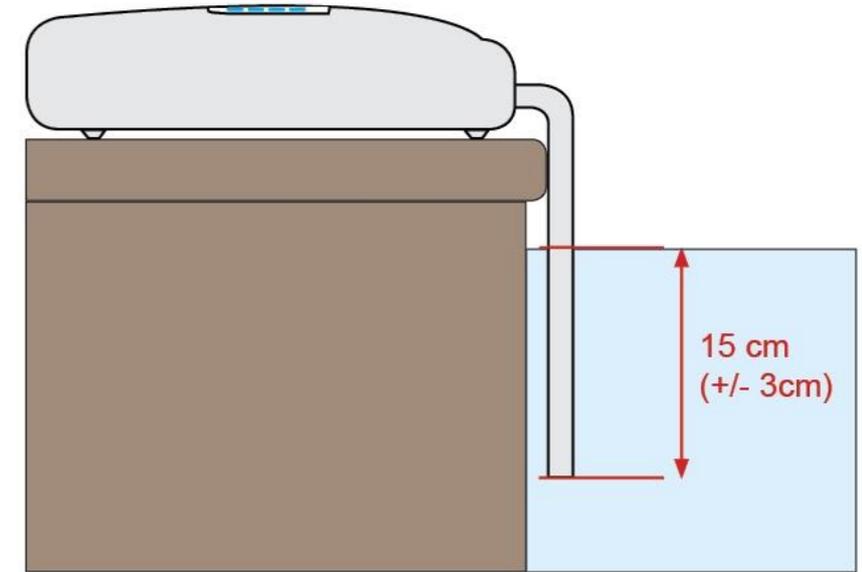
- Les tests de chute doivent être effectués avec un poids de 6Kg (soit 4 bouteilles de 1.5L d'eau).
- Le test doit correspondre à une chute depuis le rebord de la margelle. Il doit être effectué en plusieurs points du bassin (avec et sans filtration idem si il y a un robot nettoyeur). Ce test doit être fait tous les mois.
- Lors du test de chute, l'alarme doit retentir **dans les 12 secondes suivantes**.



2 REGLES A RESPECTER PARTICULIERES 3/4

ALARME AQUALARM:

- Ne pas fixer définitivement l'alarme avant d'avoir validé tous les tests;
- La sonde doit être immergée dans l'eau à une profondeur **comprise entre 12 et 18 cm (15 +/- 3cm)**. Il est préférable de commencer les tests avec le maximum d'immersion soit 18 cm et de vérifier que l'alarme passe tous les tests.
- Dans le cas où vous n'arrivez pas à obtenir les 12cm minimum, il est possible de rajouter une rallonge de sonde.
- Il doit y avoir **30 cm d'eau minimum à l'endroit où est positionnée l'alarme**.



- Pour les tests, vous mettez en place les piles et vous attendez que l'alarme passe en mode surveillance automatiquement. Pour activer le mode test, vous devez composer sur votre clavier Aqualarm votre code (1234 par défaut) suivi de *10. Ce mode test dure 5 minutes (paramétrable) et pendant cette période, la sirène est de faible puissance.
- En présence de 2 Aqualarm sur le même bassin, il est nécessaire d'activer la liaison radio sur les deux alarmes et de procéder au test de d'émission/réception radio.
- Le tube de sonde de l'alarme doit être en appui sur la margelle.
- Le tube doit être en position verticale. Une inclinaison importante est susceptible de ne pas permettre une bonne réponse aux tests de chute.

